

Société coopérative du Télési des Genevez

Rapport d'activités de l'année comptable 2013-2014

par Laure Negri, présidente

C'est la concrétisation de divers projets dont un plus particulièrement qui aura marqué cette année 2013-2014. En effet, cette période a été plutôt riche en activités; non pas vraiment sur le plan des animations hivernales qui se sont avérées plutôt calmes mais surtout sur celui de la réalisation de projets essentiels à la pérennité de notre société.

1. Saison hivernale 2013-2014

Les choses n'ont pourtant pas si mal commencé !! Avec l'ouverture de nos installations le 30 décembre tout laissait à penser que l'hiver s'installait bel et bien et que les ouvertures allaient s'enchaîner logiquement. La réjouissance a malheureusement été de très courte durée... En effet, dès le 2 janvier, le redoux est entré en jeu et nous a contraint à fermer. Durant ce mois, la couverture neigeuse n'étant pas suffisante pour garantir la sécurité des skieurs, les responsables n'ont pas pris le risque d'ouvrir dans de telles conditions. Il aura donc fallu patienter jusqu'au 10 février pour pouvoir à nouveau profiter des joies du ski et ceci durant cinq jours seulement. Malgré un nombre de jours d'ouverture très faible, 7,5 jours pour les installations complètes et 1 jour pour le babylift uniquement, nous avons eu la chance que ceux-ci interviennent en période de forte affluence (Fêtes de fin année et semaine blanche) ce qui nous a permis de considérablement limiter les dégâts...

Le chiffre d'affaires des installations complètes réalisé cette année est de Fr. 9'420.- (Fr. 49'582.80 en 2012-2013).

Quant au total des recettes de la buvette, il atteint la somme de Fr. 14'267.05 (Fr. 69'817.70 pour l'exercice précédent).

2. Situation financière

Des dépenses importantes et un chiffre d'affaires peu élevé ne font pas vraiment « bon ménage ». En effet, pour cette année comptable nous observons malheureusement une perte de Fr. 2'171.23 Comme le démontre le détail des comptes de la société, ce résultat n'est pas inquiétant en soi, toutefois nous espérons bien entendu que la saison à venir nous permettra de poursuivre sereinement.

Notre capital social s'élève actuellement à Fr. 61'800.-, soit 618 parts (616 pour l'exercice précédent).

3. Location de la buvette

Notre buvette a été louée pour un montant de Fr. 6'800.80.-, ce qui correspond à 50 locations (33 pour 2012-2013) ! Le succès de notre buvette ne cesse s'accroître chaque année ; il faut s'y prendre très tôt si l'on souhaite pouvoir y organiser une réunion ou autre rassemblement familial... Un endroit apprécié au cœur des pâturages boisés, la bonne tenue des lieux et des prix attractifs contribuent à cette réussite. De plus, nous avons la chance de pouvoir compter sur Martine que je tiens à remercier particulièrement pour sa grande disponibilité, son sens de l'accueil, sa rigueur, son énergie débordante et sa capacité à gérer tout cela avec cœur.

Merci Martine pour ton énorme investissement !

4. Autres faits

Comme évoqué ci-dessus, plusieurs travaux importants ont été réalisés durant cet exercice. Tout a commencé à l'automne 2013 avec le démarrage de la construction du garage à dameuse qui s'est poursuivi jusqu'au printemps de cette année. Ces travaux ont principalement été effectués par des entreprises locales mais une part conséquente a aussi été réalisée par une partie du comité et quelques fidèles bénévoles. Les mauvaises conditions d'enneigement ont eu du bon tout de même...

En ce qui concerne le financement de cet ouvrage, nous avons eu la chance de pouvoir autofinancer cette construction dont le coût total avoisine les Fr. 115'000.-. Par ailleurs, nous avons sollicité l'Office des sports cantonal qui nous a octroyé une subvention se montant à Fr. 23'000.-

Etant donné que la dameuse est également propriété de l'AJSF (Association Jura ski de fond), un accord a été trouvé afin d'établir la répartition des charges de ce nouvel investissement. En effet, chacune des deux sociétés prend en charge la moitié du coût total de cette réalisation. Comme pour la machine, les frais inhérents à l'entretien ou autres seront répartis entre les deux sociétés. A ce propos, une convention avec l'AJSF est en cours d'élaboration.

Comme vous l'avez compris, une telle réalisation était indispensable pour la poursuite des activités de notre téléski. Nous tenons à remercier les autorités communales pour leur soutien à ce projet. Nous remercions également l'Office des sports pour l'octroi de leur généreuse subvention, l'AJSF pour leur précieuse collaboration durant ces nombreuses années passées et à venir.

Par ailleurs, la cuisine avait un sérieux besoin d'être rafraîchie. C'est Colette et Denis qui ont pris leurs pinceaux et rouleaux pour nous en blanchir les murs au mois de mars dernier.

Quant au nouveau présentoir que vous avez pu apprécier depuis l'automne dernier, il a été magnifiquement réalisé par Clément.

Avril-Mai. L'entreprise C. Negri a bétonné des ancrages pour notre babylift ce qui facilite grandement le travail lors du montage et du démontage de l'installation. De plus, nous avons profité des déblais de la construction du garage pour agrandir la surface de la terrasse devant le couvert de la buvette. Coût de ces divers travaux : Fr. 3'450.-.

Par la suite, l'entreprise Amenat, par Pierre Boillat, nous a offert un lot de dalles de jardin d'occasion. Cette entreprise nous a proposé un prix très intéressant pour la pose de celles-ci et par conséquent, nous avons mandaté pour réaliser ce travail dans le courant du mois de juillet. Le coût se monte à Fr. 3'375.- Nous sommes très satisfaits du résultat et nous remercions Amenat pour son geste.

A cette même période, des membres du comité et leur famille épaulés par plusieurs bénévoles ont consacré un samedi au nettoyage de plusieurs dépouilles. Par la suite, Lydia, Daniel et Denis ont donné de leur temps et de leur énergie pour scier le bois. Et c'est par un soir du mois d'août que tout a été empilé par le comité et d'autres personnes. La réserve est assurée pour un moment !

En août toujours, le fonctionnement de la cheminée étant défaillant, des réparations étaient nécessaires et l'avis d'un professionnel a été demandé. Après étude, il a été décidé d'installer un nouveau récupérateur à air chaud, et ceci pour un montant d'environ Fr. 6'300.-. Cette facture a été portée sur l'exercice 2014-2015.

Durant la saison hivernale, c'est toujours Henriette et Otto Rätz qui ont assumé le travail derrière les fourneaux. C'est incontestablement un soulagement pour nous de pouvoir compter sur leur expérience, leur engagement et leur disponibilité. Nous nous réjouissons de retrouver toute l'équipe dans quelques semaines.

A nouveau, c'est Renato Pala qui a assumé la gestion de notre site internet ainsi que sa mise à jour durant l'année écoulée.

J'adresse de vifs remerciements à toutes les personnes, bénévoles, membres du comité et leur entourage qui ont pris activement part à tous travaux et à la vie de notre téléski en général!!

C'est le 1er février de cette année qu'a eu lieu notre traditionnelle soirée raclette. Malgré une couche de neige insuffisante pour ouvrir durant ce week-end, nos responsables ont tout même enclenché le téléski afin de permettre au ski-club de mettre sur pied leur incontournable descente aux flambeaux.

La fête du 31 juillet s'est déroulée dans de bonnes conditions. En effet, au niveau météo, je crois pouvoir dire que nous avons bénéficié des trois seuls jours de repit accordés cet été ; de plus, les bénévoles et la population ont répondu favorablement à notre appel.

Merci à la commune des Genevez pour avoir, comme chaque saison, pris en charge le déblaiement du chemin d'accès au téléski.

5. Comité

Les membres du comité se sont réunis six fois durant cette période. A ces réunions s'ajoutent plusieurs séances avec d'autres organisations ou participation aux diverses tâches individuelles et collectives.

Notre sortie annuelle a eu lieu le 27 septembre dernier et c'est Daniel qui s'est à nouveau chargé de son organisation. Par ce radieux samedi automnal, nous nous sommes déplacés en voiture jusqu'à St-Ursanne et avons pris le train puis le bus pour atteindre Bourrignon. De là, nous avons rejoint le Clos du Doubs à pieds en découvrant des endroits et des paysages magnifiques . Une belle soirée conviviale s'est poursuivie au restaurant du Boeuf à St-Ursanne. Merci Daniel pour être l'investigateur de ces belles découvertes et de ces beaux moments d'amitié.

Enfin, pour terminer, j'espère que le prochain hiver nous offrira d'excellentes conditions de neige et beaucoup de belles journées sur nos pentes. Je remercie encore une fois toutes celles et ceux qui ont donné de leur temps, de leur énergie et oeuvrent toujours avec motivation pour le bon fonctionnement de notre société !

Laure Negri